

Séance du Conseil général du 13 décembre 2018

Reçu le	01.11.18
Non	Visa
Cherix	<i>[Signature]</i>
Camuglia	<i>[Signature]</i>
Baur	<i>[Signature]</i>
Perrudet	<i>[Signature]</i>
Cattano	<i>[Signature]</i>
Vu séance du	

RAPPORT DE LA COMMISSION

Préavis municipal no 16/2018 – relatif à la demande d'un crédit de Fr. 265'000.00 en vue de la réfection des ouvrages AF – étape 01, Chemins Bi01, Bi02, collecteurs A, B

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission désignée par le Conseil s'est réunie le 12 novembre 2018 à 19h00, pour procéder à l'examen du préavis susmentionné.

Etaient présents :

Pour la Municipalité :- Georges Cherix, Syndic
- Cattano Nicole, conseillère municipale
- Baur Christian, conseiller municipal
- Camuglia Vincenzo, conseiller municipal

Pour la Commission : - Mini André
- Blunda Fabrizio
- Jenny Yvette

étaient excusés : - Riche Yolande
- Jan Eric

TEXTE DU RAPPORT

Ce préavis n'amène pas de commentaires particuliers. Les travaux prévoient une remise en état sans changement de surface ou de limites. Ces travaux permettront, à l'avenir, d'accéder plus commodément à notre magnifique refuge. De plus, le préavis fait mention d'une subvention de la DGAV (Direction générale agriculture, de la viticulture et des affaires vétérinaire) et de l'OFAG (Office fédéral de l'agriculture), dont les montants sont clairement mentionnés dans le dit préavis. Le crédit demandé de Fr. 265'000.00 représente la totalité des travaux mais le règlement des subventions interviendra au décompte final, soit environ 38 %. La commune doit assurer le financement de l'ensemble de l'opération.

En conclusion, la Commission vous propose

- d'accorder à la Municipalité un crédit de Fr. 265'000.00 pour la réfection des ouvrages AF – étape 01, chemins Bi01, Bi02, collecteurs A, B
- d'autoriser la Municipalité à financer ces travaux par la trésorerie courante et/ou, au besoin, par un emprunt
- d'autoriser la Municipalité de prélever ce montant sur Fonds de Réserve pour investissements futurs

Villars-Ste-Croix, le 19 novembre 2018

André Mini, rapporteur

Jenny Yvette, Présidente

Blunda Fabrizio, membre